

## **Culture générale ou culture commune : quels enjeux ?**

Emmanuel Macron s'est approprié le concept de « politique de civilisation » - dans la droite ligne des déclarations de Nicolas Sarkozy en 2007 - portant ainsi une conception individualiste et utilitariste de l'éducation, et avec la volonté de restreindre la culture à un patrimoine dont la transmission serait un des garants de la Nation.

Gabriel Attal avait quant à lui annoncé à son arrivée « le nécessaire retour de la culture générale ».

Dans la foulée de ces déclarations et de la consultation « exigence des savoirs », la « culture générale » est devenue l'une des quatre « familles de compétences » du futur socle commun, sans que jamais ne soit défini précisément ce concept.

### **De quoi la culture générale est-elle le nom ?**

S'agit-il de « l'histoire de l'art » qu'Emmanuel Macron appelle à « réactiver » ? Renvoie-t-elle aux seules « humanités » ? Inclut-elle la culture scientifique, technique, informationnelle, professionnelle, sportive ? Fait-elle référence à une culture patrimoniale à installer ou à renforcer dans certains programmes disciplinaires ? S'agit-il d'un « kit de survie », d'un « smic culturel », d'un nouvel enseignement à part entière ? Un référentiel de connaissances et compétences exigibles en fin de scolarité obligatoire est-il prévu ? Une certification ?

S'il s'agissait d'un nouvel enseignement avec un horaire dédié et pouvant être enseigné par des professeur-es interchangeable, le risque serait notamment qu'il puisse être utilisée comme variable d'ajustement des services (pour éviter des compléments de service ou permettre plus facilement des remplacements à l'interne).

Il nous faudra également être vigilant-es concernant la révision des programmes attendue en 2025 en Sixième et pour la rentrée 2026 au cycle 4 : le Conseil supérieur des programmes devra identifier des éléments de culture générale à l'intérieur des programmes. Et le ministère n'exclut pas une épreuve à l'écrit du DNB permettant d'évaluer l'acquisition de cette culture générale.

### **Un cycle d'étude sur la culture générale**

Dans ce contexte, il n'est pas anodin que l'Académie des sciences morales et politiques ait engagé un cycle d'études : [“La Culture générale aujourd'hui. Que doit \(encore\) savoir “l'honnête humain” au XXIe siècle ? Une question d'éducation et de pédagogie”](#). Lors de cette conférence inaugurale, des pistes ont été formulées concernant l'évaluation de la culture générale par la DEPP, et des tentatives de définition de celle-ci ont été tentées, en particulier par Edouard Geffray, directeur de la DGESCO et Souâd Ayada, ex présidente du Conseil supérieur des programmes. Elles font écho à la vision patrimoniale présidentielle, allant même jusqu'à dénoncer « le prisme étroit et réducteur des inégalités scolaires » pour poser la question de « la justice à l'école et par l'école ».

Le travail de l'académie des sciences morales et politiques se déploie depuis cette conférence inaugurale dans deux directions, et dans le cadre de plusieurs groupes de travail : définition de la culture générale et réflexion sur la construction d'outils d'évaluation. Ce n'est sans-doute pas un hasard.

### **Les enjeux d'une culture commune**

Dans la société inégalitaire, clivée, polarisée, dans laquelle nous vivons, il est plus que jamais nécessaire que l'école contribue à construire une culture commune, face à celles et ceux qui appellent de leurs vœux à la fois le retour de « la grande culture » - proche de la conception ministérielle de la « culture générale » - et une « culture professionnelle » très précoce (par la découvertes des métiers en cinquième, notamment). C'est bien l'accès d'une partie de la jeunesse à des savoirs démocratisants et émancipateurs qui est menacé.

Former des personnes libres, éclairées, émancipées, épanouies, critiques, soucieuses d'égalité et de fraternité est un enjeu essentiel. Une culture démocratique doit prendre en compte la

diversité sociale, et promouvoir le respect de la culture de l'autre.

Pour construire cet horizon commun et « faire société » il est notamment nécessaire de permettre l'élévation du niveau de formation des citoyen·nes et des futurs travailleurs et travailleuses.

Au collège comme au lycée, l'ensemble des élèves doit se voir offrir des enseignements qui contribuent à l'ouverture culturelle - tant linguistique et patrimoniale qu'artistique, technologique, scientifique, informationnelle, sportive, professionnelle - et à la réduction des inégalités sociales et scolaires. Tout savoir doit être enseigné et transmis comme culture, comme un élément de la culture commune à acquérir tout au long de la scolarité, sans exclusive ni renoncement.

Dans ce cadre, et pour permettre à l'ensemble des jeunes de construire cette culture commune, une nouvelle étape de démocratisation du second degré qui amènerait toutes et tous les élèves au baccalauréat dans le cadre d'une scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans est indispensable.

Sandrine Charrier, élue UA à la CAN et secrétaire nationale, secteur Contenus.